



Section Voile

Club Maritime Hendaye Txingudi



REGLES D'UTILISATION DES BATEAUX CLUB

Les membres du CMHT, adhérents à la section voile, et à jour de leurs cotisations peuvent disposer des bateaux du Club Sangria, FC 8 ou Kelt « Janky » selon les modalités suivantes :

1. Acquitter une cotisation annuelle dite « DROITS D'UTILISATION » payable en une ou plusieurs fois jusqu'à concurrence du forfait annuel ou VOILE LOISIR 2009
2. Les personnes non membres du CMHT, pourront effectuer à titre exceptionnel, une, voire deux sorties promotionnelles après avoir acquitté une cotisation de participation.
3. Sangria, FC8 et Kelt Janky sont des bateaux de club et leur utilisation doit être faite dans ce contexte, en excluant les utilisations restrictives ou privatives.
4. Il est important d'embarquer avec un maximum de personnes dans la limite des 5 autorisées, et ce plus particulièrement les week-ends et jours fériés.
5. L'équipage minimum requis pour effectuer une sortie est de 2 personnes.
En aucun cas les sorties en SOLITAIRE ne seront autorisées.
6. Pour toute utilisation du voilier il faut s'inscrire préalablement auprès du secrétariat en précisant la composition de l'équipage ainsi que le nom de chaque membre.
7. Les équipiers isolés s'inscrivent à la bourse des équipiers auprès du secrétariat qui complètera l'équipage dans la mesure du nombre de places disponibles.
8. La personne qui réserve le bateau est considérée comme **skipper responsable** de la marche et l'entretien du bateau pour la journée considérée.
9. Avant chaque embarquement le skipper devra récupérer au bureau la mallette du bateau correspondant contenant, clés du bateau, VHF, et documents divers. A la fin de la sortie, la mallette sera remise au bureau ou à défaut au passeur. Le carnet de bord sera complété des noms des utilisateurs de la sortie et de la description des éventuels incidents.
10. Après chaque utilisation veiller à la propreté et à la mise en ordre du bateau, l'entretien étant l'affaire de tous. De même, le plein d'essence de la nourrice doit être refait (essence pure pour les trois bateaux).
Penser également à vérifier l'état de charge de la batterie.